



Championnat de Province - Liège

En étroite collaboration, les clubs FITA de la Province de Liège organisent le championnat provincial 2013 de tir en salle.

Ce championnat est ouvert à tous les tireurs de la Province de Liège en ordre de cotisation à la LFBTA pour 2013.

Date et lieu : - Le dimanche 3 Février 2013. Hall sportif du Bois de Mont, rue des Roselières, à Jemeppe (entité de Seraing)

Inscriptions : - La feuille d'inscription est affichée dans les clubs, elle doit rentrer **pour le 22 janvier** au plus tard au délégué de province. (guy.delcominette@lfbta.be)

- Frais d'inscription de 5 € par archer (7 € si paiement le dimanche) à donner au trésorier de votre club qui centralisera et effectuera le paiement global au compte PROVARC pour le 25 janvier au plus tard. L'inscription ne sera pas remboursée en cas d'absence.

- Veuillez vous inscrire pour le tir AM et/ou PM sur le document d'inscription.

Catégories : - Toutes catégories LFBTA. Veillez à vous mettre dans la bonne catégorie à l'inscription car aucun changement n'aura lieu le jour du championnat.

Distances : - 18 m sur 25 cibles (max. 100 archers)

Blasons : - AM : Tri spots pour tous sauf arcs nus et benjamins: 60 cm, cadet recurve: 40 cm.
- PM : Tri spots pour tous sauf arcs nus et benjamins: 60 cm.

Brevets : - Pas de brevets réalisables lors du championnat.

Programme : - 7 h 15: montage de la salle

- 8 h 15: ouverture du hall.

- 9 h 00: AM : **Championnat de Province** : 2 volées d'échauffement suivies directement par deux séries de 10 x 3 flèches (pause de 20 min. entre les séries) et remise des médailles.

- Pause de 1 h 20.

- PM : **Coupe de la Province**: regroupement des cat. d'arcs (recurves, compounds et nus) 2 volées d'échauffement suivies des 1/32, 1/16, 1/8 et $\frac{1}{4}$ au meilleurs points (4 x 3 flèches) suivant les points du classement général du matin. Ensuite, $\frac{1}{2}$ et finales en matchs de sets.

- Vers 16 h 30 : démontage de la salle suivi de la remise des résultats et médailles.

Tenue : - Polo du club ou blanc exigé. Pantalon libre, mais correct.

- Chaussures de sport obligatoires.

- Les arbitres pourront exclure des tirs tout archer dont la tenue ne serait pas règlementaire.

Repas : - Le gérant de la cafétéria nous propose pour midi :

1 boulet-frites pour 5 € ou 2 boulets-frites pour 9 € (boulets à la liégeoise cuisinés maison)

Veillez réserver sur la feuille d'inscription au tir. Paiement ce jour-là au secrétariat.

Les organisateurs espèrent que cette formule vous plaira et ont l'espoir de vous y rencontrer nombreux.

Sincères salutations sportives.

Delcominette Guy
Délégué de Province.